

Communiqué de presse

## Mobilité électrique

# Lancement du service « ORES Mobilité »

Louvain-la-Neuve – 13 février 2014

**Partenaire de 197 communes wallonnes, ORES lance aujourd'hui un nouveau service d'électromobilité. Objectif : promouvoir l'installation de bornes de rechargement pour véhicules électriques en voirie publique en offrant aux communes une solution clé en main.**

Dans le domaine de la mobilité électrique, l'Union européenne a fixé des seuils minimum d'installation de bornes de rechargement. La Belgique devra installer, d'ici 2020, pas moins de 21.000 bornes en voirie publique. Pour aider les communes wallonnes qui souhaitent s'engager dans cette voie, ORES lance un nouveau service baptisé « ORES Mobilité ».

ORES Mobilité sera présentée aux responsables communaux à l'occasion du Salon des Mandataires 2014 qui ouvre ses portes ce 13 février. Le service vise à faciliter la tâche des communes en leur proposant un service complet : depuis le financement, en passant par l'installation des bornes jusqu'au système d'identification et de paiement par sms ou application smartphone.

### Facilité et fiabilité

En optant pour ORES Mobilité, les communes font le choix d'une solution clé en main, facile d'utilisation et fiable. Elles conservent une totale autonomie quant au choix de l'emplacement et du nombre de bornes installées et décident seules du tarif à acquitter par les conducteurs de véhicules électriques qui utiliseront le service de rechargement. ORES les accompagne tout au long du processus : système d'aide au préfinancement permettant d'étaler les coûts d'investissement sur cinq ans, installation des bornes et des potelets de sécurisation, télésurveillance via le dispatching ORES, réparation des bornes en défaut, identification et paiement simple pour les utilisateurs du service, via un système de sms garantissant une interopérabilité totale, y compris pour les conducteurs de véhicules électriques en provenance de pays étrangers.

ORES prend également en charge le système de traitement des paiements pour la commune et offre un service d'aide aux conducteurs via son call center.

Grâce à ORES Mobilité, les communes peuvent donc encourager leur population à choisir des véhicules plus respectueux de l'environnement et à devenir acteur d'une mobilité plus douce. Ce service est proposé en priorité aux communes, mais sera aussi ouvert aux administrations ou entreprises intéressées.

\* \* \*

**ORES** est responsable de la **gestion** et de **l'exploitation des réseaux de distribution d'électricité et de gaz naturel** dans **197** villes et communes. Elle assure les raccordements aux réseaux, les travaux liés à leur entretien et leur développement, les dépannages, les relevés de compteurs des consommateurs, de nombreuses missions de service public à caractère social ainsi que la gestion et l'entretien de l'éclairage public communal.

Les réseaux de distribution gérés par ORES représentent 50.000 km pour l'électricité et 9.700 km pour le gaz naturel ; ils permettent à près de 1,5 million de ménages et entreprises de Wallonie d'être alimentés tous les jours en énergie. Annuellement, quelque 11,5 milliards de kilowattheures électriques et 12,5 milliards de kilowattheures de gaz transitent en moyenne par ces réseaux. ORES compte 2.350 collaborateurs répartis sur une vingtaine de sites en Wallonie et génère un chiffre d'affaires consolidé de 960 millions d'euros.

### **Contacts presse**

Service Communication	071/91.18.01
Porte-parole : <b>Jean-Michel Brebant</b>	0479/97.22.81